



From anywhere... De partout...
to anyone jusqu'à vous



Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité
Le 24 novembre 2009

Présences :

SCP

Laurie Ryan
Marsha Creary
Andrea Martin

SEPC/AFPC

Janet May
Gena Clowater
Michelle Rey

Conseillers :

Louise Chayer-Ayers
Peter Lennon
Rick Leger

Conférenciers invités :

Denise Portugaise
Mark Schrader
Judy Middlemiss
Ted Upshaw
Éric Desjardins

Affaires courantes

1. Révision et approbation du procès-verbal de la réunion du CNMSS du 16 septembre 2009

Il a été convenu que les parties ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal de la réunion du 16 septembre et de proposer des modifications. Le procès-verbal est donc adopté.

2. Formation et réorganisation en matière de santé et sécurité
Point n° 08-02-5

On a présenté le sommaire des activités. Il a été confirmé que la SCP avait fourni les calendriers de formation en question aux membres de l'AFPC. Elle a de plus confirmé lors de la réunion d'aujourd'hui que 64 personnes ont été formées. La formation sera dorénavant donnée au besoin. Les membres de l'AFPC ont rappelé au CNMSS que certains membres de la direction des provinces de l'Ouest n'ont pas encore été formés.

Mesure à prendre :

- 2.1 La SCP fournira dorénavant la liste des membres de l'AFPC qui reçoivent une formation.



*From anywhere... De partout...
to anyone jusqu'à vous*



Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 24 novembre 2009

3. Employés excédentaires (Point n° 06-10-20-A)

Mark Schrader a présenté le sommaire des mesures prises et a discuté du bulletin qui sera diffusé. Il a déclaré que chaque affectation sera consignée dans SAP. Les responsables du PAE seront avisés afin qu'ils soient disponibles pour les employés, le cas échéant. Le bulletin devrait être diffusé la semaine prochaine.

Mesure à prendre :

- 3.1 La SCP distribuera le guide révisé à l'échelle nationale et diffusera un bulletin pour informer les employés et les gestionnaires. (Le point demeure en suspens jusqu'à la diffusion du bulletin.)

4. Procédures d'évacuation (Point n° 06-06-F)

La SCP a informé le CNMSS qu'un fournisseur a été sélectionné et que la procédure sera élaborée dans la Région du Grand Toronto. La SCP a indiqué qu'elle fera des suivis avec le fournisseur toutes les deux semaines.

Elle a expliqué qu'il y aura d'autres mises à jour au cours des réunions à venir.

Mesures à prendre :

- 4.1 La SCP présentera des mises à jour au cours des réunions à venir.
- 4.2 La SCP vérifiera si les procédures d'évacuation feront partie de la liste de vérification pour les nouveaux employés.

5. Chaussures de protection (Point n° 08-06-1)

L'AFPC a mentionné qu'elle préfère recevoir une subvention pour l'achat de chaussures de sûreté de l'ordre de 180 \$ tous les deux ans. Les parties ont convenu que ce point est maintenant réglé.

Affaire classée.



*From anywhere... De partout...
to anyone jusqu'à vous*



Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 24 novembre 2009

6. CLCSS – Questions non résolues (Point n° 09-03-1)

Une brève discussion a eu lieu au sujet de l'abri réservé aux fumeurs à Fredericton. L'AFPC a déclaré que la mise en place de l'abri est terminée et que le problème est résolu. Les gestionnaires locaux doivent toutefois publier un communiqué pour les employés relativement à l'utilisation de l'abri.

Mesure à prendre :

- 6.1 À la prochaine réunion, l'AFPC confirmera la diffusion du communiqué à la SCP.

7. Formation des membres du CNMSS (Point n° 09-03-3)

Une brève discussion a eu lieu et les parties ont convenu que ce point est maintenant réglé.

Affaire classée.

8. Intimidation au travail (Point n° 09-03-5)

La SCP a affirmé qu'elle attend toujours des commentaires sur la trousse d'intégration.

La SCP a avisé le CNMSS que le comité de la Société sur l'Engagement des employés allait être constitué de nouveau. L'un des points à l'ordre du jour de ce comité est le conflit en milieu de travail. On envisage d'améliorer la formation sur les conflits en milieu de travail. Une formation plus poussée sera ainsi donnée aux nouveaux employés, aux employés actuels et aux chefs d'équipes. La SCP a également mentionné que le code de conduite fait l'objet d'une évaluation, et que les valeurs de la Société sont réexaminées afin de tenir compte de tels problèmes.

L'AFPC a offert de fournir des commentaires relativement à l'élaboration de la formation, car elle croit que cela pourrait être avantageux, notamment en ce qui



*From anywhere... De partout...
to anyone jusqu'à vous*



Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 24 novembre 2009

a trait à des exemples de types de conflits en milieu de travail qui doivent être abordés.

Mesures à prendre :

- 8.1 La SCP révisera la trousse d'intégration avec les RH pour établir si des précisions peuvent être obtenues et si des mesures peuvent être mises en place.
- 8.2 L'AFPC fournira des exemples afin de contribuer à l'élaboration de la formation relativement aux conflits en milieu de travail.
- 8.3 La SCP fournira des mises à jour régulièrement au comité relativement à la formation améliorée et à toute modification du code de conduite.

9. Problèmes liés aux maladies mentales (Point n° 09-03-7)

La SCP a informé le CNMSS qu'il existe de nombreuses ressources pour traiter ce genre de problèmes, notamment les plans de retour au travail de Manuvie, qui peuvent tenir compte de telles maladies, le PAE, les Droits de la personne, le lien Ma santé en tête sur Intraposte, etc. La SCP a également donné un aperçu des préparatifs pour 2010. Elle a offert de faire une présentation à la prochaine réunion du CNMSS.

Il a été convenu que ce point était réglé et qu'à l'avenir, ce point traiterai de manière plus générale de la promotion de la santé.

Mesure à prendre :

- 9.1 Judy Middlemiss fera une présentation du Programme d'aide aux employés (PAE) à la prochaine réunion du CNMSS, et répondra aux questions.

10. Vérifications (Point n° 09-03-8)

Un aperçu général a été fourni et de brèves discussions ont eu lieu. La SCP a distribué des documents qui faisaient état d'une amélioration de 7,7 %. Il a été



From anywhere... De partout...
to anyone jusqu'à vous



Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 24 novembre 2009

convenu que des mises à jour seront régulièrement communiquées aux réunions à venir.

Une brève discussion a eu lieu au sujet des capsules Info-sécurité. Il a été convenu que l'AFPC proposerait une liste de dix sujets pour les capsules Info-sécurité et que la SCP les prendrait en considération pour des mises en œuvre futures.

Il a été confirmé que la SCP a fourni une copie électronique de l'Analyse des dangers liés à l'emploi à l'AFPC.

Mesures à prendre :

- 10.1 La SCP fera le point sur les vérifications au cours des prochaines réunions du CNMSS.
- 10.2 L'AFPC fournira dix sujets afin qu'ils soient pris en considération en vue de l'élaboration de capsules Info-sécurité.

11. Rapport en vertu de la partie XIX du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail (Point n° 09-03-9)

Il a été entendu que la formation s'est déroulée récemment. Le CNMSS a convenu que ce point est maintenant réglé.

Affaire classée.

12. Campagne contre la grippe (point n° 09-03-11) et le virus H1N1 (AFPC 09-05-01)

La SCP a informé le CNMSS que si les infirmières de l'Ordre de Victoria obtenaient les vaccins pour la grippe saisonnière ou la grippe H1N1, la Société organiserait des séances de vaccination.

Il a été entendu que si un employé est malade au point où il représente un risque pour les autres employés, il ne devrait pas se présenter au travail. Il a été convenu que ce point est maintenant réglé.

Affaire classée.



*From anywhere... De partout...
to anyone jusqu'à vous*



Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 24 novembre 2009

13. Violence au travail (SCP n° 09-05-05)

La SCP a mentionné que sa politique prévoit désormais qu'elle devra communiquer au Syndicat toute modification à la politique sur la violence au travail. Elle a ajouté qu'elle s'attend également à ce que le Syndicat soutienne la politique de la SCP en matière de violence au travail.

Lors d'une réunion précédente, l'AFPC avait demandé s'il était possible d'inclure un scénario propre aux centres de contact avec la clientèle dans l'ébauche de la formation. La SCP a expliqué que la formation en ligne sera intégrée à la formation sur la violence au travail et que divers scénarios font actuellement l'objet d'une évaluation. La formation sur la violence au travail durera environ une heure et sera donnée à tous les employés, pas uniquement aux nouveaux employés. Les chefs d'équipe participeront à une séance différente. La Société a confirmé qu'elle transmettra une ébauche des documents de formation à l'AFPC afin que celle-ci puisse la passer en revue.

Ted Upshaw (Services de sécurité et d'enquête) a souligné qu'il est difficile pour la SCP d'assurer la sécurité au-delà du lieu de travail de Postes Canada. Il existe toutefois certaines mesures qui peuvent être utiles :

- Les services de sécurité locaux de la SCP peuvent communiquer avec les services de police locaux afin d'être informés des situations potentiellement dangereuses.
- On peut ajouter des séances de sensibilisation qui mettent l'accent sur des problèmes qui sortent du cadre du milieu de travail.
- Les employés peuvent informer les superviseurs de situations potentiellement dangereuses.
- On doit s'assurer que toute situation potentiellement dangereuse est signalée à la police par les superviseurs de la SCP.
- Les employés peuvent utiliser toutes les ressources disponibles pour demeurer informés de problèmes possibles à l'extérieur de la Société; ce faisant, ils doivent prendre les précautions nécessaires.

L'AFPC a indiqué qu'elle essaie actuellement d'utiliser le système de compagnonnage, mais cela est rendu difficile en raison des horaires différents. L'AFPC a voulu savoir si la Planification des effectifs serait en mesure de trouver une solution afin que les employés puissent se rendre à leur véhicule en toute sécurité.

Mesures à prendre :



*From anywhere... De partout...
to anyone jusqu'à vous*



Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 24 novembre 2009

- 13.1 La SCP fournira la version modifiée de la politique ainsi que le contenu de la formation à l'AFPC.
- 13.2 La SCP se renseignera au sujet de la possibilité pour les services de sécurité de la SCP de présenter des séances de sensibilisation aux employés, au besoin. De plus, Ted communiquera avec les gestionnaires de zone locale pour vérifier s'ils n'auraient pas d'autres idées pratiques.
- 13.3 Les employés et les gestionnaires travailleront de concert pour s'assurer que tout problème potentiel est signalé aux superviseurs et à la police.
- 13.4 La SCP se renseignera auprès de la Planification des effectifs pour vérifier si des plages horaires pourraient être prévues afin d'aider les employés à utiliser le système de compagnonnage pour se rendre à leur véhicule.

14. Processus d'enquête sur un accident (AFPC 09-07-08)

Lors d'une réunion précédente, la SCP avait confirmé qu'elle cherchait à normaliser les procédés relatifs aux enquêtes sur les accidents et qu'un programme avait été préparé pour être utilisé dans le cadre d'un projet pilote qui débiterait à la fin de septembre 2009.

La SCP a confirmé qu'une formation a été conçue pour les superviseurs et qu'un projet pilote a été réalisé en septembre à Hamilton. La SCP mènera un autre projet pilote afin de confirmer les résultats obtenus à Hamilton. Le processus sera lancé en 2010 et pourrait également inclure une séance de formation distincte qui serait plus courte et qui s'adresserait aux gestionnaires.

Mesure à prendre :

- 14.1 La SCP présentera des mises à jour aux réunions à venir.

15. Projet pilote sur l'utilisation du Purell (AFPC 09-09-01)

La SCP a mentionné qu'il y a eu une distribution massive de désinfectant au printemps et qu'il est possible d'en commander. L'AFPC a souligné qu'il n'y avait pas de distributeur de désinfectant à l'entrée de l'établissement de Vancouver,



*From anywhere... De partout...
to anyone jusqu'à vous*



Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 24 novembre 2009

mais il semblerait que le problème soit réglé et que du désinfectant ait été commandé.

Mesure à prendre :

15.1 À la prochaine réunion du CNMSS, l'AFPC indiquera si la situation à Vancouver a été corrigée.

16. BLJC à Antigonish (AFPC 09-09-18)

Lors d'une réunion précédente du CNMSS, les membres de l'AFPC ont attiré l'attention sur les problèmes non résolus à Antigonish (problèmes d'éclairage dans le stationnement) et sur la réponse apportée par BLJC à ces problèmes. La SCP a indiqué que la situation est prise en charge et qu'une demande de proposition est en cours pour régler le problème d'éclairage.

Mesure à prendre :

16.1 L'AFPC informera le CNMSS de l'état de la demande de proposition à la prochaine réunion.

17. Programme pilote de dépistage et d'encadrement en matière de santé (AFPC 09-09-03)

Judy Middlemiss a fourni des précisions au sujet du programme d'encadrement en matière de santé et a distribué de la documentation sur le programme aux personnes présentes. Judy a souligné qu'il s'agit d'un programme facultatif et que 183 employés y ont participé en octobre dans le cadre du programme pilote de la région de l'Atlantique. Elle a par la suite expliqué les nombreux avantages du programme. Il a été convenu que ce point est maintenant réglé.

Affaire classée.

Nouveaux points

18. Rapports trimestriels sur le Programme de prévention des risques en milieu de travail (PPRMT) – (09-11-01)



From anywhere... De partout...
to anyone jusqu'à vous



Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité

Le 24 novembre 2009

Une discussion a eu lieu sur le Programme de prévention des risques en milieu de travail (PPRMT) et sur les rapports trimestriels qui s'y rapportent. L'AFPC a demandé à la SCP de créer un modèle bilingue pour les rapports trimestriels.

Mesures à prendre :

18.1 La SCP doit étudier plus en détail les exigences du PPRMT et envisager la création de modèles bilingues.

19. Comité de santé et sécurité au centre-ville d'Edmonton (09-11-12)

L'AFPC soutient que l'installation du centre-ville d'Edmonton souffre de l'absence de membres de l'AFPC au sein du comité de santé et de sécurité. L'AFPC a précisé qu'il y a plus de 20 employés à cet établissement, mais aucune représentation de l'AFPC au comité actuel sur la santé et la sécurité. L'AFPC a demandé si elle pouvait avoir son propre comité.

La SCP a répondu qu'il ne peut y avoir plus d'un comité par lieu de travail, en vertu des dispositions du *Code canadien du travail*. Il faudrait obtenir une permission spéciale de la part de RHDC pour s'écarter de la loi.

Mesure à prendre :

19.1 La SCP communiquera avec le directeur régional en matière de santé et sécurité de la région d'Edmonton afin de trouver une autre solution.

20. Intégration des comités au site Web (09-11-13)

L'AFPC a demandé si les comités de santé et de sécurité peuvent être ajoutés à Intraposte.

Mesure à prendre :

20.1 La SCP se penche actuellement sur la question et fera part de ses conclusions à la prochaine réunion du CNMSS.

21. Proposition de dates pour les réunions de 2010 du CNMSS

L'AFPC a proposé les dates qui suivent pour les réunions de 2010 :



*From anywhere... De partout...
to anyone jusqu'à vous*



Procès-verbal de la réunion du Comité national mixte sur la santé et la sécurité
Le 24 novembre 2009

Le mardi 19 janvier 2010
Le mercredi 10 mars 2010
Le mardi 11 mai 2010
Le mardi 6 juillet 2010
Le mardi 7 septembre 2010
Le mardi 16 novembre 2010

Mesure à prendre :

21.1 La SCP vérifiera si les dates posent des problèmes et en avisera les membres de l'AFPC.

La séance a été levée. La prochaine réunion du CNMSS est prévue le mardi 19 janvier 2010, de **12 h 30 à 15 h**, dans la salle de conférence **N0140J**.

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

COPRÉSIDENTE intérimaire, Postes Canada : Laurie Ryan

COPRÉSIDENTE, Syndicat des employés des postes et communications/Alliance de la Fonction publique du Canada (SEPC/AFPC) : Janet May